

ropéens n'avoient pas même imaginé jusqu'alors, en achetant, des naturels du pays, le vaste territoire qu'il se proposoit de peupler. On ne conçoit pas comment cet écrivain a pu ignorer que presque tous les établissemens des Anglois dans l'Amérique septentrionale ont été formés par les mêmes principes que ceux de Penn. Les archives des Etats-unis en fournissent des preuves incontestables. Penn, attaché à son nom, dit le même historien, voulut que la propriété de l'établissement qu'il avoit formé restât à perpétuité à sa famille. C'étoit déjà être peu généreux & peu fraternel; mais il ne tint pas à lui de se séparer presque entièrement de ses freres, en cédant pour dix mille livres sterl., au Roi Georges I, les droits qu'il avoit sur la Pensilvanie. Une mort imprévue l'empêcha de conclure ce traité. L'auteur que nous venons de citer reproche à la famille de Penn de ne pas contribuer aux charges publiques, dans la proportion des revenus qu'elle tire de la province, comme la justice le veut & comme les habitans l'ont demandé. Mais ce reproche tombe sur Penn lui-même, puisqu'il est héritiers ne font que jouir de l'injuste privilège qu'il s'étoit attribué. Il nous semble que ce célèbre fondateur, qui, par sa naissance, sa fortune & un concours de circonstances favorables, a réuni plus de moyens que n'en eut jamais aucun chef de secte, mériteroit mieux le titre de *Bienfaiteur de l'humanité*, s'il avoit été moins ambitieux, moins intéressé & plus animé de cet esprit de fraternité dont il étoit l'Apôtre. »

« Les Quakers doivent cependant à Guillaume Penn la prospérité & la considération dont leur secte a joui. Sans lui les disciples du fanatique Fox n'eussent jamais été que des convulsionnaires absurdes & ridicules, & ils n'eussent jamais obtenu les privilèges dont ils ne tarderent pas à abuser en Angleterre & en Amérique. Il nous seroit aisé de citer des autorités sans nombre pour prouver cette assertion; nous n'en rapporterons ici que quelques-unes. »

L'auteur